

le armée des Canaks ; il tomba bientôt frappé d'un coup mortel, ainsi que M. Ladébat, enseigne de vaisseau ; mais le feu de nos matelots et de nos soldats bien que privés de leurs officiers, jeta la mort et l'épouvante parmi les sauvages, qui ne tardèrent point à se disperser, cherchant leur salut dans la fuite, et laissant plus de deux cents morts sur le champ de bataille. Une légion aussi terrible pour eux, bien que chèrement achétée par les Français, puisque nous avons perdu deux officiers morts en servant leur pays, a causé une telle impression d'épouvante sur ces hommes d'un naturel doux et tranquille qu'ils ont imploré le pardon des autorités françaises, ont demandé que la paix leur fut accordée, et ont offert une soumission désormais inébranlable au pouvoir dont ils ont eux-mêmes sollicité la protection.

« Il est facile de reconnaître qu'une main étrangère les a égarés : les coups portés à nos deux officiers, et partis des rangs de sauvages qui ne savent pas pointer un fusil, prouvent bien que parmi eux se sont trouvés des gens étrangers à leur race et qui leur ont servi d'auxiliaires. Il est fâcheux sans doute que l'arrivée de la corvette anglaise *Carysford* ait précédé de peu de jours un événement aussi déplorable qu'inattendu, et l'on ne peut se défendre de quelques soupçons... mais, quoiqu'il en soit, l'événement a tourné à la honte et à la confusion de ceux qui l'ont préparé. »

LE MYSTÈRE DE MILDENHALL.

De tous les joailliers de Londres, dans les premières années du règne de Georges III, Richard Durnford était le plus acuf ; il faisait de fréquents voyages afin de rapporter du continent les perles et les pierres qu'il savait si bien mettre en œuvre ; sous ses doigts industrieux l'or et l'argent acquéraient une vie, une grâce, un éclat tout nouveau ; il passait son existence entouré d'onix, de topazes, d'améthistes, et des quatre coins de l'Angleterre, on lui tendait de bien jolies mains, de belles chévelures d'or ou d'ébène.

Il quitta un jour sa famille et se rend à Yarmouth, port de mer à 50 milles de Londres, où il avait donné rendez-vous à un hébreu d'Amsterdam, Salomon de Costa, lapidaire alors célèbre. Le juif entretenait avec l'Anglais les relations les mieux suivies ; il devait lui faire une livraison considérable, et il avait été convenu que chacun accomplirait la moitié du chemin.

Richard et Salomon se trouvèrent, le jour indiqué, à l'auberge des Trois-Cerfs, à Yarmouth ; ils restèrent jusqu'au lendemain enfermés ensemble, causant sans doute de leurs affaires ; ils prirent ensuite congé l'un de l'autre avec une parfaite cordialité.

L'on ne voyait point alors les routes sillonnées, à toute heure du jour et de la nuit, d'une foule de voitures ; c'était à cheval que l'on faisait de préférence des voyages peu considérables ; ce fut à cheval que Durnford partit seul un mercredi matin, 17 juillet, pour s'en retourner à Londres.

Le vendredi 19, John Burrington, propriétaire à Mildenhall, se présenta devant le juge de paix de son canton, et il déposa que la veille au soir, un voyageur s'était présenté à cheval devant sa porte, et qu'il avait demandé asile pour un moment contre un violent orage. Cet inconnu avait annoncé son intention de pousser jusqu'au faubourg d'Aylesford ; mais, la pluie ne discontinuant pas, il avait sollicité l'autorisation de passer la nuit dans la maison où il se trouvait déjà. Après avoir soupé, il se rendit dans la chambre qui lui avait été préparée : à onze heures du matin il n'en était point sorti, et l'on n'avait entendu aucun bruit. « J'ai craint, ajouta Burrington, qu'il ne se fût trouvé indisposé ; je suis entré dans son appartement, je l'ai trouvé mort dans son lit ; je m'empresse de vous en donner avis ; veuillez venir et vérifier le fait. »

Le magistrat se transporta sur les lieux, accompagné d'un médecin ; le cadavre gisait tranquillement sur le dos, la tête sur l'oreiller ; les draps du lit n'étaient point en désordre, rien n'annonçait dans la chambre la moindre scène tumultueuse ; le mort n'offrait aucun indice de violence, aucune blessure ; la placidité la plus complète régnait sur ses traits.

Suivant les usages de l'Angleterre, un *coroner's jury* s'assembla pour prononcer sur les causes de ce trépas mystérieux ; le verdict porta que le défunt était mort par la visite de Dieu. C'est l'expression consacrée pour les trépas subits résultant d'apoplexies, anévrismes, etc.

Le cadavre fut enseveli, sans que l'on procédât à une autopsie qui eût pourtant été fort à propos.

Quelques jours après, arriva le frère de Durnford ; le bijoutier n'avait point reparu à Londres ; sa famille alarmée fit faire des recherches ; elle apprit l'événement survenu à Mildenhall ; les vêtements du défunt déposés chez le magistrat, sa montre trouvée au chevet du lit, le signalement retracé par ceux qui l'avaient vu, tout se réunit pour ne laisser aucune incertitude ; l'identité de Richard fut constatée.

Certains gens persistèrent à regarder une mort si soudaine et si inexplicable comme le résultat d'un crime ; les soupçons restèrent fixés sur Burrington ; sa moralité avait cessé d'être équivoque, il était dissipateur ; à mesure que ses revenus diminuaient, il augmentait sa dépense ; il jouait gros jeu et perdait souvent ; il était toujours aux expédients pour se procurer de l'argent ; il avait fait un assez long séjour en Allemagne, et l'on assurait qu'il s'y était brouillé avec la justice.

La famille de Durnford regardait comme un devoir de le venger ; elle continua de se livrer, pendant deux ans, à des perquisitions, à des investigations peu fructueuses ; elle crut cependant avoir réuni assez de charges pour motiver une accusation contre Burrington ; il fut arrêté et traduit aux assises de Bury-Saint-Edmond.

D'après les formes de la jurisprudence britannique, il fallait d'abord que le grand jury admit ou rejetât l'acte d'accusation ; le discours de lord Mansfield, qui présidait en cette circonstance, fit une sensation des plus vives ; sa sagesse engagea les jurés à rejeter l'acte d'accusation, s'ils ne regardaient pas comme suffisantes les preuves apportées contre le prévenu ; il leur fit remarquer qu'un pareil rejet n'empêcherait point de poursuivre ultérieurement le prévenu si de nouveaux indices se présentaient contre lui, tandis que, s'il était jugé, en ce moment et acquitté faute de preuves, il n'y aurait plus moyen de revenir contre lui. Après une délibération de plusieurs heures, et contre l'attente générale, le jury admit l'acte d'accusation. Il transpara que cette décision n'avait été prise qu'à la majorité d'une voix. L'homme de loi qui soutint la prévention, relata les faits déjà connus du lecteur ; il convint que la position sociale de Burrington semblait devoir écarter de lui l'imputation d'un pareil forfait ; la mort de Durnford ne pouvant être attribuée à quelque sentiment de vengeance ou de jalousie ; l'on n'avait découvert aucun vestige du plus léger rapport entre lui et le prévenu ; ce n'était point non plus le résultat d'une cupidité vulgaire ; la montre de l'infortuné n'avait point été enlevée, sa bourse, contenant une certaine somme en or, était restée intacte dans la poche de son habit. Mildenhall n'était point sur la route directe d'Yarmouth à Londres, mais il était permis de supposer que le défunt avait dévié du grand chemin dans l'intention d'éviter les voleurs, fort nombreux à cette époque. Divers témoignages, celui d'un bijouier d'Yarmouth entre autres, établissaient pertinemment que Durnford avait reçu du joaillier d'Amsterdam une quantité considérable de diamans et de pierres ; toute trace de ces objets précieux avait disparu ; il fallait convenir aussi que l'on n'avait rien rencontré de semblable chez le prévenu, des perquisitions faites à son domicile n'avaient abouti à aucune découverte. Quant à la mort de Richard, elle était due à l'effet d'un poison connu en Allemagne depuis quelques années, mais encore presque ignoré de la science en Angleterre, poison redoutable, qui laisse à peine le plus léger indice, qui opère avec une rapidité effrayante et qui tue sans faire souffrir, sans imprimer les traces de son action à l'extérieur ; il engourdit, il endort, et l'expression du repos le plus calme se peint seule sur les traits de la victime.

Le cadavre de Durnford avait été exhumé ; les débris de ses restes, soumis à l'analyse des chimistes les plus habiles, avait révélé la présence de l'infamale poison dont Burrington avait pu apprendre, durant son séjour en Allemagne, les mystérieux effets.

Mais la mort de Durnford étant attribuée au poison, ne pouvait-on pas y voir un suicide plutôt qu'un assassinat ? Tout se réunissait contre cette supposition ; les affaires du bijouier étaient dans l'état le plus prospère ; il n'avait jamais témoigné le moindre désir d'en finir avec l'existence, et d'ailleurs, circonstance décisive, on n'avait trouvé auprès du défunt aucune fiole, aucun vase de quelque espèce que ce fût, où le poison pût être renfermé.

Fallait-il en venir à conclure que le prévenu avait administré ce poison funeste ? Avant de dire formellement oui, continue l'homme de loi, avant de vous faire connaître une conviction qu'il m'a été pénible d'acquiescer, mais à laquelle je ne puis me refuser, discutons les faits :

Deux personnes logeaient sous le même toit que le prévenu ; une femme de ménage, Cécile Davies, âgée de 47 ans ; un domestique, âgé de 23 ans.

Le domestique occupait une pièce près de l'écurie, isolée du corps-de-logis principal.

Le prévenu couchait à une extrémité de la maison, la femme de ménage à l'autre ; c'était dans une pièce à côté de celle occupée par Cécile que le bijoutier s'était retiré pour la nuit ; c'était là qu'il avait été trouvé sans vie.

Dans cette funeste nuit, un laboureur nommé Robert Crofdith, vint à passer devant la maison de Burrington. Il y vit ce qu'on n'y voyait jamais à cette heure, de la lumière en mouvement ; cette circonstance excita son attention ; tapi derrière une haie, il s'arrêta un instant pour épier. Minuit sonne en ce moment ; Crofdith voit fort distinctement une personne, tenant au flambeau allumé, sortir de la chambre du prévenu, suivre la galerie qui conduit à l'appartement de la femme de ménage, entrer dans cette pièce. Presqu'aussitôt deux personnes entrent dans la chambre, en sortent et la lumière disparaît pendant une minute. Le témoin ne peut s'assurer si ces deux personnes entrent dans la chambre de Durnford, la fenêtre de cet appartement étant tournée dans une autre direction ; mais au bout de deux ou trois minutes, les deux ombres quittent cette pièce et reprennent le chemin de la galerie, se rendant dans la chambre de Burrington ; après un très-court instant, la lumière reparait, mais cette fois il n'y a qu'une ombre ; elle se dirige vers la chambre de Cécile, et un moment après tout rentre dans l'obscurité.

Les appartements du prévenu et de la femme de ménage faisant face, ainsi que la galerie qui les réunissait au chemin dans lequel le témoin était posté, aucune de toutes ces révolutions de clarté et d'ombre n'avait pu lui échapper. Incident remarquable ; depuis l'arrestation de Burrington, la femme de ménage avait disparu ; en vain avait-on employé, pour la découvrir, toutes sortes de moyens : ni morte, ni vive, elle n'avait laissé de traces, et l'on était réduit sur son sort, aux conjectures les plus vagues et les plus arbitraires.

Une répétition de la scène nocturne que le hasard avait mis sous les yeux de Crofdith, avait eu lieu en présence de plusieurs magistrats ; l'on s'était placé dans la nuit, à l'endroit où le témoin s'était arrêté ; on avait fait aller et venir dans la main un flambeau allumé, et l'on avait acquis la preuve qu'il n'étaient pas possible de s'assurer si les personnes sorties de la chambre de Cécile Davies étaient passées dans celle du bijoutier.

Crofdith avait aussi déclaré que lorsque les deux ombres furent revenues